

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 septembre 2018

LUTTE CONTRE LA FRAUDE - (N° 1212)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 102

présenté par
Mme Cariou

ARTICLE 10 QUINQUIES

À l'alinéa 16, après la troisième occurrence du mot :

« et »,

insérer le mot :

« d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.